

BULLETIN MUNICIPAL

Estivareilles 2011

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Etat-civil 2011

Infos pratiques

Informations et commissions communales

Messages des associations de la commune

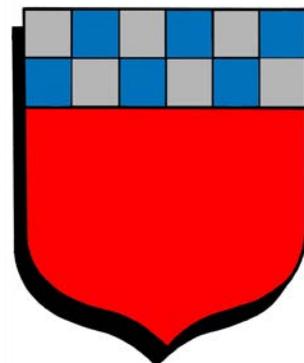
Ci-dessous

Page 02

Pages 02-04

Pages 04-13

Pages 14-22



Le mot du Maire



Depuis quelques années, notre bulletin municipal que nous éditons permet à tous les acteurs de la vie communale de s'exprimer.

Ce bulletin est l'occasion de faire le point sur certaines réalisations mais aussi de vous informer sur les futurs projets. Il permet à nos associations de faire connaître leurs activités. On peut s'apercevoir que tout au long de l'année beaucoup de bénévoles donnent de leur temps pour organiser un nombre important de manifestations qui génèrent de belles animations.

Pour ma part, ce bulletin annuel est l'occasion de vous informer sur les projets importants qui vont être réalisés.

Cette année 2012 va être une année importante pour les travaux que nous allons mettre en oeuvre.

Nous allons réhabiliter l'aire de la bascule. Le conseil municipal l'a libellé « Espace du Souvenir ». Ces travaux sont la réalisation d'un trottoir, de la rue du couvent à l'école communale, des travaux importants, tant financiers que techniques. Nous avons eu beaucoup de difficultés à financer ce projet, plus nous avançons dans le temps, plus les dotations de nos financeurs sont difficiles à obtenir.

Malgré ces difficultés que nous subissons, nous continuons à investir pour que notre commune soit encore plus attractive et à améliorer encore le cadre de vie de nos concitoyens, toujours dans la mesure où nos moyens financiers le permettent, afin de limiter la hausse de l'impôt.

Vous allez découvrir tout au long de cette lecture qu'un nombre important de travaux ont été réalisés tout au long de cette année écoulée.

C'est pour moi aussi l'occasion de vous présenter tous mes vœux de bonheur, de prospérité et de santé.

Christian BARJON

Etat-civil 2011



Naissances 2011

16 Janvier	BROUILLET Matthieu Noël Jean	Egarande
14 Février	DUBESSET Célian Antonin Cyril	L'Étang
25 Février	DUPUY - VENTURA Lana	Route du Musée
03 Mars	POYET Léry	Les Echanaux
18 Avril	BARJON Justin	Pâturasson
21 Avril	CHOL Timéo	Libercier
04 mai	DURAND Silas	La Mûre
07 juillet	GROUILLARD Pauline	Le Cerisier
02 Septembre	BORY Valentin Nathaël	Chemin de La Faverge
12 Septembre	GAREL Lyna	Pichillon
21 Novembre	BENFEDDA Nadir	Rue du Couvent
07 décembre	BERNARD Timéo	Le Colombier

Mariages 2011

16 Avril	OTTAVIANI Stéphanie et FLAMMIER Adrien	Les Villards
23 Juillet	MAISSE Marie-Eve et MAIGNAN Cyril	Route du 21 Août 1944
29 Octobre	ROUX Valérie et MOUTIN Gilles	Le Colombier



Décès 2011



25 Janvier	CREPET Jean	Egarande
15 Mars	POMEROL Epouse GUÉTON Jeanne	Rue du Couvent
25 Mars	DENAUX Jean Paul	Place du Monument
10 Avril	LIOGIER Thierry	Les Granges
07 Mai	SOULIER Epouse RONAT Jeanine	Le Pin
18 Juin	PAILLET Marius	Rue du Couvent
20 Juin	MENU Muriel	Rue du Couvent
15 Juillet	BUISSON Jean Serge	Le Pin
29 Août	COURTINEL Jean Louis	H.L.M. L'Andrable
14 Octobre	BOMMART Epouse CLAUSE Christelle	Route du Musée

Infos pratiques

Il est demandé aux nouveaux arrivants de bien vouloir se présenter en Mairie, afin d'effectuer toutes les démarches administratives (ordures ménagères, relevé de compteur d'eau...). De même, il serait souhaitable que les personnes qui quittent la Commune fassent également cette démarche.

Horaires d'ouverture de la Mairie au public : Tel : 04-77-50-22-67

Lundi – Jeudi – Samedi de 9 H à 12 H

Mardi de 11 H à 15 H

**L'agence Postale Communale vous accueille
du mardi au vendredi de 14h15 à 17h45 et le samedi de 9h15 à 11h45**

Prestations financières :

Versements d'espèces d'un CCP ou d'un compte d'Épargne (*montant maximum de 300€ par période de 7 jours*)
Retraits d'espèces d'un CCP ou d'un compte d'Épargne (*montant maximum de 350€ par période de 7 jours*)
Emissions & paiements de mandats ordinaires (*montant maximum de 300€ par envoi*) Retraits et règlements par CB.

Services postaux :

Vente de timbres, d'emballages Colissimo, d'enveloppes prêtes à poster. Dépôt d'objets suivis, de lettres recommandées, de colis

Vente de recharges mobiles. Service de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier
Remise de lettres et colis en instance.

Nouveau numéro de téléphone de l'agence postale tél : 04-77-57-58-17

Horaires d'ouverture de la déchetterie intercommunale :

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

Samedi de 9 H à 17 H

Tél. : 04.77.50.74.83

Ramonnage : les inscriptions se font en mairie jusqu'au 15 Juin de chaque année.

Inscriptions des enfants à l'école et au ramassage scolaire : les parents sont priés de bien vouloir se présenter **en Mairie**, munis de leur livret de famille.

Carte d'identité (*valable 10 ans*)

- acte de naissance intégral, de moins de 3 mois, "en cas de 1ère demande d'une Carte plastifiée". (*Demander à la Mairie du lieu de naissance*)

- 1 justificatif de domicile (facture E.D.F., téléphone, eau...)

- 2 photographies d'identité récentes (*à faire de préférence chez un photographe*)

- ancienne carte d'identité (**attention, 25€ seront demandés aux personnes qui ne seront pas en mesure de la présenter**)

- déclaration de perte ou de vol

- en cas de divorce, copie du jugement

La demande se remplit en mairie et la présence du demandeur est indispensable pour les signatures et l'empreinte.

Pour un mineur, la présence du représentant légal est obligatoire.

Passeport : Le Secrétariat de Mairie d'Estivareilles n'est plus habilité à recevoir les demandes de passeports. Il faut désormais s'adresser à la Mairie de St Bonnet le Château (Tél. : 04.77.50.52.40).

Sortie de territoire (*Pour les mineurs français*)

- carte d'identité du mineur

- livret de famille des parents

Inscription sur la liste électorale (*avoir 18 ans et être français*)

- ancienne carte d'électeur

- carte d'identité en cours de validité ou livret de famille

- 1 justificatif de domicile

Les Inscriptions se font à partir du mois de septembre et jusqu'au 31 décembre de chaque année.

Légalisation de signature

Cette formalité est souvent demandée par les notaires. Vous devez vous présenter en mairie, munis de votre carte d'identité avec le document à signer. ***Le document est signé en mairie en présence du maire ou d'une des secrétaires.*** Le maire atteste ensuite que c'est bien votre signature.

Recensement militaire

Les français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Ils doivent se munir :

- du livret de famille de leurs parents
- de la carte d'identité

La mairie leur remet une « attestation de recensement », qu'il est primordial de conserver précieusement (***aucun duplicata ne peut être délivré par la mairie***). Cette attestation leur sera réclamée pour les examens (C.A.P., B.E.P., B.A.C...), le permis de conduire et même pour la conduite accompagnée.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

Véronique CHALARD - Maryline FAVIER – Mairie – Rue du Couvent – 42380 ESTIVAREILLES

Tél. : 04.77.50.22.67 – Fax : 04.77.50.27.74 – E-mail : mairie.estivareilles.42@wanadoo.fr

A la demande de la Sous-Préfecture un représentant « défense » a été nommé sur la commune d'Estivareilles. Il s'agit de **Mr Alain GATHELIER**, pour tout renseignement, le contacter au 04.77.50.25.46

SITE INTERNET de la Commune d'ESTIVAREILLES

www.estivareilles42.fr

Nouveau : le bulletin municipal et les comptes rendus de réunions sont disponibles sur le site (format PDF)

Informations et Commissions communales

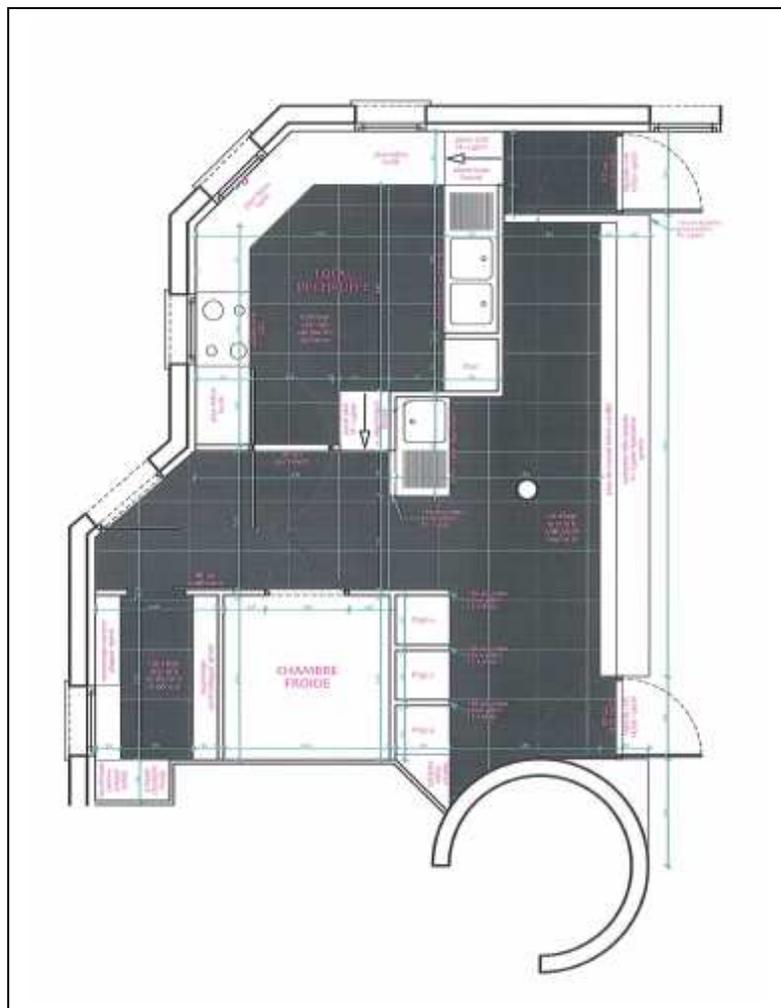
SALLE DES FÊTES

La Salle des Fêtes de notre Commune ouverte en Juillet 1991 est très sollicitée. Elle est fort appréciée par les associations locales, l'école et nombre d'utilisateurs extérieurs. Il faut cependant constater qu'elle vieillit et qu'une cure de rajeunissement serait souhaitable. Financièrement, il nous faudra procéder par étape. Le Conseil Municipal a décidé de commencer par la partie bar/cuisine dont le fonctionnement et l'agencement sont à revoir. Les principales associations locales utilisatrices ont été invitées à donner leur avis ainsi qu'un professionnel.

En résumé : une chambre froide sera aménagée, le local de réchauffe sera séparé et repensé, le bar redessiné.

Dans un deuxième temps, il faudra revoir l'éclairage, les ouvertures et les bardages qui vieillissent mal. Les blocs de secours et l'alarme incendie ont été changés ou remis en état.

Alain Gathelier/Henri Montet



ECOLE COMMUNALE



Christiane et son nouveau four



Salle de la cantine

La rentrée scolaire s'est effectuée dans la continuité avec le Directeur Laurent TROUSSIEUX.

Pas de changement au niveau du corps enseignant avec un effectif de 125 élèves.

Les enfants de 2 ans ne sont pas admis, la classe de petite section comptant une trentaine d'enfants.

Les projets de classe sont toujours d'actualité avec le soutien financier de l'APE (voyage, cours de piscine, rencontre avec d'autres écoles, visite de musées. etc...)

Côté cuisine, Christiane régale toujours les pensionnaires de midi. Elle s'est adaptée très vite au four moderne acquis par la mairie.

Le périscolaire et le transport par bus des élèves des villages fonctionnent normalement.

L'équipe municipale reste à l'écoute des enseignants et fera de son mieux pour le bien être des enfants.

Tout est réuni pour bien travailler à l'école d'Estivareilles

Yvonne BERAUD

Rentrée des classes 2011/2012



EAU ET ASSAINISSEMENT

Suite à la délibération du conseil municipal du 02/12/2011 les tarifs de l'eau et de l'assainissement hors taxes sont les suivants à compter du 01/01/2012 :

EAU :

De 0 à 50 m ³	1.70 €
Supérieur à 50 m ³	1.25 €
Abonnement	90 €
Ouverture : fermeture vanne de compteur	30 €
Dépose d'un compteur	150 €
Repose d'un compteur	150 €

ASSAINISSEMENT

Abonnement	62 €
Le m ³	0.61 €
Participation aux frais de raccordement pour les bâtiments existants	1300 €
Participation aux frais de raccordement pour les constructions neuves ou réhabilitées	1800 €

Travaux prévus

Les travaux suivants se réaliseront dans le premier semestre 2012

- Reprise du réseau d'assainissement sur la RD 498 (du musée à la route de la chapelle)
- Reprise de l'adduction d'eau et du réseau d'assainissement de la rue du 21 août 1944

Les subventions pour les travaux suivants ont été demandées

- Réalisation des travaux concernant les périmètres de protection des sources
- Traitement de l'eau (chloration et minéralisation) des différentes sources et construction d'un réservoir à Montbuzac.
- Création d'une adduction d'eau du village de la Naute.

Maurice FAURE

CIMETIERE

Un premier champ commun dans l'ancien cimetière a été aménagé. Certains emplacements ont été vendus aux familles. Le columbarium sera installé dans un angle de ce champ dans les mois à venir. Il est rappelé que toute entreprise devant effectuer des travaux au cimetière doit demander l'autorisation en mairie.

Il serait souhaitable que les familles propriétaires des concessions veillent à leur entretien et respectent les lieux.

Commission cimetière (Yvonne BERAUD)



L'année 2011 n'a pas été particulièrement marquée par un débordement touristique.

Notre train, le principal attrait de notre Commune, n'a pas fonctionné. Les travaux prévus sur la voie, l'adhésion de nouvelles collectivités en vue de l'extension du parcours vers la Chaise-Dieu et le Puy-de-Dôme, freinent un peu le développement de ce train touristique pour l'instant. Espérons entendre à nouveau, le plus rapidement possible, les coups de klaxon des autorails marquant leurs départs ou leurs arrivées.

Il est à constater également un fléchissement marqué sur l'occupation des gîtes, qu'ils soient communaux ou indépendants. Les réservations sont de plus courte durée et de dernière minute. Il faut aussi remarquer que l'offre touristique est de plus en plus abondante, de qualité, allant vers une clientèle de plus en plus exigeante. Notre camping n'échappe pas à ces remarques. A nous de nous adapter.

Sur le site de la Gare un panneau d'information spécifique à notre Commune a été mis en place. Réalisé en collaboration avec la Communauté de Communes et des habitants du village, il est financé par le Conseil Général et les taxes de séjour perçues sur les hébergements de tourisme.

Un deuxième panneau représentant le tracé de la voie verte (ancienne voie ferrée entre Estivareilles et St-Marcellin) a été mis en place par la Communauté de Communes. Cette voie est de plus en plus empruntée et très appréciée des randonneurs.

Même si les temps sont difficiles, n'oublions pas que nous possédons un environnement envié par beaucoup de régions, des associations dynamiques et attractives, et un Musée dont la notoriété va de paire avec l'image de notre Commune.

Alain GATHELIER



La commission voirie a effectué la visite des chemins communaux au printemps en portant une attention particulière sur les voies d'accès aux hameaux. Les conclusions de ces visites sont présentées au conseil municipal qui souverainement décide des travaux qui seront entrepris. Le débat est toujours riche pour décider des enveloppes budgétaires nécessaires pour effectuer les travaux retenus et présenter les demandes de subventions au Conseil Général.

Mais en aval de ce travail un représentant de la direction départementale du territoire chiffre les travaux à réaliser afin de faire une première estimation. Les appels d'offres sont ensuite lancés auprès des entreprises de BTP. Enfin quand d'une part, les règles d'ouvertures des plis sont respectées, d'autre part, quand les subventions sont acquises et le budget équilibré, la commande des travaux est lancée.

Nous envisageons pour 2012 de faire des travaux de réfection sur le chemin du Gros Terme, le chemin de la Faverge à la Goutte et une partie du Bourg. Néanmoins, nous attendons encore la réponse du Conseil Général pour l'attribution des subventions. Espérons, espérons.....

Contrairement à un ressenti parfois perçu, nous n'oublions pas la route du Pin, le village du Cerisier et le village de la Maisonneuve, simplement un peu de patience pour voir réaliser ces besoins et modérer l'impôt de tous.



En 2011 les réfections de chaussée ont été exécutées sur la route du Villard sur une longueur de 585 mètres et sur le chemin d'Egarande à Viviers. Sur ce tronçon les entreprises ont enlevé les grosses pierres du talus amont afin d'élargir et consolider la voie et combler avec ce remblai les parties fragilisées. Les travaux de réfection de cette voie ont été faits sur une longueur de 1210 mètres avec une largeur de voie de 3,20 mètres. Le montant total de ces travaux s'élève à **123935,52€ TTC**.

Un entretien courant est effectué tout au long de l'année par les employés municipaux. Cet entretien est principalement : du curage de fossés, du débroussaillage de talus, des obturations de nids de poules en enrobé à froid, des réparations de fuites d'eau et parfois d'élagage d'arbres dont les branches envahissent la voie publique. Ce travail d'élagage n'incombe pas à la commune **mais au propriétaire riverain**, c'est **même une obligation du propriétaire**, alors encore merci aux riverains de la voie publique de veiller à la taille des arbres situés sur les bords des parcelles.

Enfin, la commune vient d'acquérir un nouveau tracteur pour remplacer l'ancien qui avait 12 ans. Ce nouvel équipement de marque Deutz de 120 ch sera livré avec un chargeur et plus adapté pour faire fonctionner l'épareuse du tracteur actuel (machine pour couper l'herbe le bord de voirie). Ce nouvel engin devrait être livré prochainement et devra permettre d'améliorer le service dû au public.

Claudius BLANC



FLEURISSEMENT

Les responsables de cette commission s'efforcent de maintenir le fleurissement du village. L'arrosage est très important surtout lorsque la sécheresse s'installe.

Dans un esprit d'économie, nous nous tournons de plus en plus vers les plantes vivaces, toutes aussi jolies que les annuelles. En 2012, à la demande de plusieurs habitants, le fleurissement du lavoir sera amélioré ainsi que les abords du jeu de boules de l'Etang. Toutes vos suggestions seront les bienvenues. Un village bien fleuri attire les visiteurs.

En 2010 nous avons été classés 4^{ème} au niveau départemental des villages de montagne de 500 à 700 habitants. Afin de continuer dans cette bonne voie, nous faisons appel à tous pour que chacun fleurisse sa maison.

Yvonne BERAUD



AGRICULTURE ET FORÊTS

La commune d'ESTIVAREILLES, comme beaucoup d'autres possède des biens sectionnaux communément appelés « les communaux ».

A l'origine, ces biens appartenaient aux habitants des hameaux situés à proximité. Ils permettaient aux agriculteurs des lieux de faire paître leurs animaux. Souvent ces parcelles de qualité médiocres, marécageuses, rocheuses, ont été abandonnées à la disparition des nombreuses petites exploitations mais aussi à cause de la mécanisation et de la modernisation des exploitations restantes.

Dans les années 1960 -1970 nos prédécesseurs ont décidé de boiser certaines de ces parcelles éloignées des habitations pour éviter l'envahissement des surfaces par les broussailles.

Malgré les dégâts de la tempête du 28 décembre 1999 nous poursuivons cette démarche afin de valoriser les biens sectionnaux mais aussi de préserver un cadre de qualité.

Ce travail nécessite donc de couper des arbres, puis de reboiser. Sur certaines parcelles, le travail consiste à éclaircir les plantations, sur d'autres à nettoyer les champs en herbes.

Cette année 2011, en concertation avec les ayants droits intéressés, une coupe de bois a été décidée sur les biens sectionnaux de Tortorel. Pour le village de Tortorel le bois est presque essentiellement constitué de vernes qui ont poussé sur les berges de la rivière. Ces arbres non commercialisables sont partagés en 13 lots. Un tirage au sort a eu lieu le dimanche 4 décembre 2011. L'ensemble des travaux est à la charge des ayants droit demandeurs. Les travaux se feront en 2012. La préparation de cette opération nettoyage a été faite en concertation avec la mairie et avec l'autorisation de la police de l'eau qui est chargée de faire respecter la réglementation applicable aux rivières afin que chaque bénéficiaire respecte ces obligations.

Claudius BLANC

Les différents matériaux doivent être triés !

Dans les bennes :

- Bois
- Pneus (tourisme uniquement)
- Ferrailles
- Cartons
- Déchets verts
- Gravats
- Encombrants (tout venant)



Dans les conteneurs spécifiques :

- DEEE (petits électro-ménagers, écrans, téléphones, frigos, fours, congélateurs, tous les appareils électriques)
- Vêtements (chaussures et jouets)
- DMS (médicaments, peintures, produits phytosanitaires, radiographie, solvants et produits chlorés, aérosols)
- Lampes éclairage, néons (sauf ampoules filaments et allogènes)
- Batteries
- Piles
- Huiles et hydrocarbures
- DASRI (déchets des activités de soins à risques infectieux pour les particuliers)



A l'entrée des bacs peuvent recevoir :

- Le verre
- Le tri sélectif
- Les ordures ménagères

Pour tous les autres produits non énumérés, merci de demander conseil au gardien

Nous faisons un maximum pour valoriser vos déchets et maîtriser votre redevance.

Merci de ne pas donner au ferrailleur se tenant à l'entrée de la déchetterie ceci pénalisant nos recettes.



Comme chaque année aux alentours de Noël les membres du CCAS ainsi que ceux du Comité des Fêtes rendent une visite aux personnes qui résident à la maison de retraite de St Bonnet le Château et d'Usson en Forez. Un petit colis de friandises leur est remis, on parle bien entendu de l'ancien temps, lorsqu'ils étaient chez eux dans leur maison. Cette période, ils ne l'ont pas oubliée, ils sont surtout heureux de raconter des petites anecdotes du temps passé enfouies au fond de leur mémoire. Un instant partagé plein de douceur et de nostalgie.

Yvonne BERAUD



Mme Bernard et Henri Montet

MUSEE D'HISTOIRE DU 20^{ème} SIECLE
RESISTANCE ET DEPORTATION

Musée d'histoire du 20e siècle - Résistance et Déportation

Rue du couvent - 42380 Estivareilles

Tél : 04.77.50.29.20

courriel : museehistoire.estivareilles@wanadoo.fr

site : www.loire.musees.fr/histoire.htm

ouvert toute l'année de 14h à 18h

(sauf : 25 décembre et 1er janvier; fermé les lundis et samedis du 12 novembre au 31 mars)

Jeu enfant gratuit de 6 à 13 ans « mène ton enquête »

Boutique de vente (accès libre) : nombreux ouvrages régionaux

La saison 2011 débuta avec la conférence de M. Pascal Chambon sur "La Loire dans la Seconde Guerre mondiale". En revenant sur les conditions de la vie quotidienne, l'organisation de la Résistance, les bombardements... dans la Loire, M. Chambon a véritablement plongé l'auditoire dans l'ambiance de l'époque. L'après midi s'est clôturé par une séance de dédicaces de l'auteur.

Les traditionnelles "Nuit des musées" et "Journées Européennes du Patrimoine" ont séduit petits et grands. Les visiteurs ont redécouvert la collection du musée jusque tard dans la nuit. Les enfants ont, quant à eux, mené l'enquête au musée. Tout au long de leur visite ils élucident différentes énigmes. C'est l'occasion pour le jeune public de développer son sens de l'observation, d'acquérir des repères chronologiques et historiques... le tout en s'amusant!



“Edmond Kempf - le Haut-Forez comme refuge, 1939-1945”

La très belle exposition de peintures, œuvres réalisées par un réfugié lorrain à St-Bonnet-le-Château pendant la Seconde Guerre mondiale, est très appréciée des visiteurs tant par la qualité des toiles présentées, que par les sujets abordés.

Quarante neuf toiles sont exposées grâce au prêt de Sambonitains, de collectionneurs privés et de la donation «E. Kempf» par la mairie de Briey (54).

De nombreux témoignages sur la période “de l’exode” ont ainsi pu être collectés et enrichissent aujourd’hui le fonds constitutif du musée.

L’exposition a été l’occasion pour le musée de réaliser une nouvelle publication : “Edmond Kempf - le Haut-Forez comme refuge, 1939-1945”. Véritable catalogue de l’exposition, l’ouvrage présente outre la reproduction des œuvres exposées, une biographie complète de l’auteur, le regard du célèbre aquarelliste ligérien “Jean Thiviller”, ainsi qu’une présentation du contexte historique de la période.

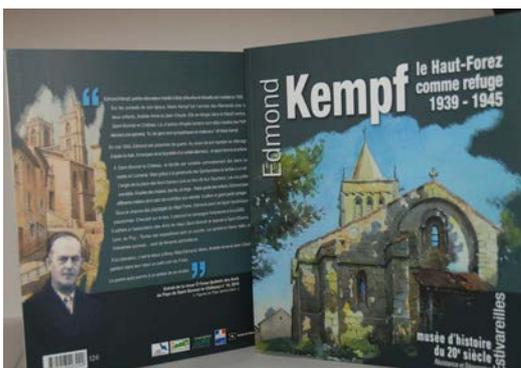
Ce livre prolonge ainsi l’exposition et permet d’accroître la notoriété du musée (et de la commune) hors-les-murs. L’ouvrage est en vente dans les différentes librairies, tabac-presse de la Loire.

Cet ouvrage vient enrichir la ligne éditoriale du musée : “Estivareilles 1944 - mémoire d’un été singulier” ; “mémoire de la Grande Guerre - Souvenir des Combattants” en vente dans la boutique du musée.

Sylvia MILLET



Photos illustrant l'exposition Edmond Kempf et la nuit des musées



PROGRAMME 2012

18 Mars 2012 - **Conférence** "Les Tirailleurs Sénégalais - la Force noire entre mythes et réalités" par Julien Fargettas d'après son mémoire.

Mars ou Avril 2012 - **Rencontre** "Table ronde sur la guerre d'Algérie" (programme en cours d'élaboration).

12 Mai 2012 - **Nuit des Musées** - Chut, c'est une surprise : rendez-vous de 14h à 22h **entrée gratuite**.

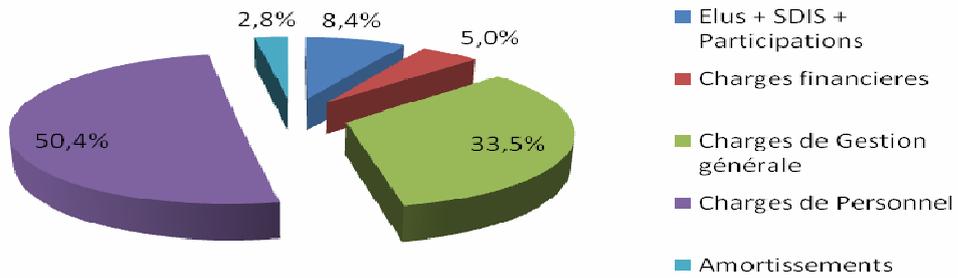
Juin 2012 - **Exposition temporaire** : "Paysages historiques ligériens, une histoire révélée"

Juin 2012 - Sortie du **nouvel ouvrage** : "Estivareilles 1944 - mémoire d'un été singulier"

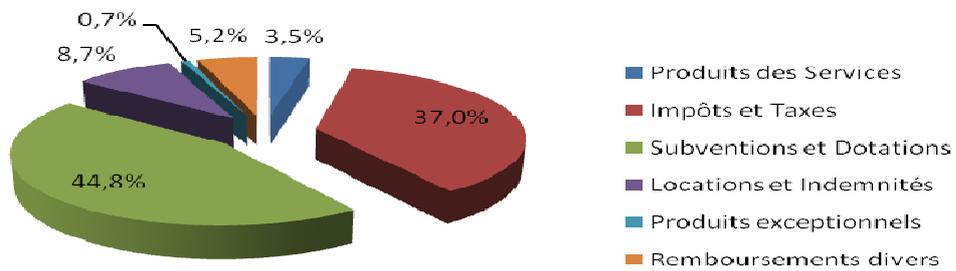
2 Septembre 2012 - **Commémoration** des Combats d'Estivareilles

16 et 17 Septembre 2012 - **Journées Européennes du Patrimoine** - tarif réduit, animation d'après le thème (non connu au moment de l'impression)

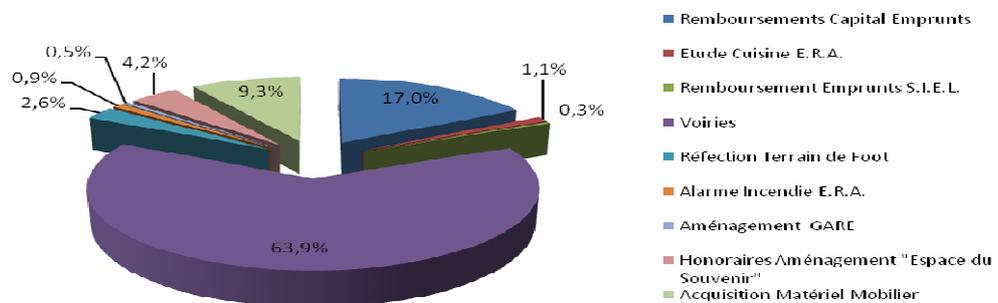
Dépenses de fonctionnement



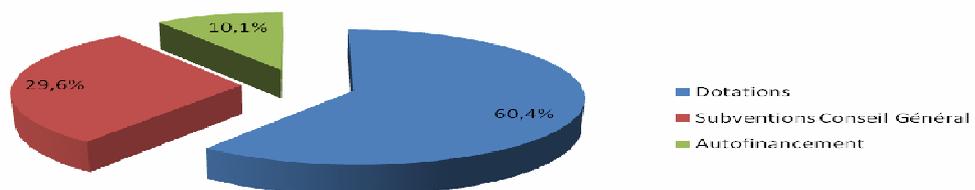
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



BIBLIOTHEQUE

Chers lectrices et lecteurs

Notre bibliothèque est toujours très intéressante pour les enfants de notre école ou chaque mardi ils viennent choisir un livre qu'ils peuvent emporter chez eux, ce qui leur permet de découvrir une histoire différente chaque semaine, à lire en famille ou seul pour les plus grands. De plus cette année, nous avons signé une nouvelle convention, cela nous a permis d'avoir deux abonnements supplémentaires :

- Pour les enfants 7/12 ans un livre découverte, « SCIENCES ET VIE »
- Pour tous les lecteurs, la revue « MASSIF CENTRAL »

Nos bénévoles sont toujours présentes aux heures d'ouvertures qui sont :

- le MARDI de 16H30 A 17H ET LE SAMEDI 10H A 11H30

PS : un auteur de la région est venu nous présenter son oeuvre qu'il laisse à disposition des lecteurs de la bibliothèque pour une assez longue période. Ce roman policier est un très bel ouvrage



Marie Claude DEBARD

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

Cette année l' APE a connu un grand chamboulement avec la démission collective de l'ancien bureau (hormis Sandrine Jasserand) , j'ai pris la relève entouré d'une équipe très compétente et dynamique.

L' APE est une association indispensable au bon fonctionnement de notre école et donc de notre commune , il nous est donc apparu inconcevable de la laisser tomber.

Le budget de l'association est fort conséquent (environ 30000 euros) entre les dépenses de cantine(en collaboration avec la mairie) , de voyage scolaire (cette année Paris pour 12000 euros pour 50 élèves), de matériel de jeu (toboggan 4000 euros) et éducatif pour les classes.

Autant dire que la réussite de nos manifestations est indispensable si nous voulons continuer l'aventure.

Cette année grâce à des tarifs adaptés aux familles nombreuses, nous avons réussi à compter 88 familles adhérentes sur 90 , nous en sommes très heureux et espérons répondre à l'attente de ces dernières.

Au niveau des manifestations il y a les traditions :

*Loto le 1^{er} dimanche de mars

*Muguet du 1^{er} mai

*Brioche

*Marche le dimanche de pentecôte

Et il y a les nouveautés :

*Repas dansant le dernier samedi de mars normalement

*Repas chaud à l'arrivée de la marche pour les participants et ouvert à toute la population estivalienne même les non-marcheurs (pot au feu ou saucisses d'herbe).

Mon bureau et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin de fin d'année et vous adresse tous nos meilleurs vœux pour 2012.

Nouveau bureau

Secrétaire : Sandrine Jasserand

Secrétaire adjointe : Cathy Forêt

Trésorière : Séverine Jasserand

Trésorière adjointe : Nathalie Beyssac

Président : Mickael Barjon

Vice-président : Yves Bret

*Le Président,
Mickael Barjon*

ASSOCIATION INTERMEDIAIRE

Les Associations Intermédiaires sont des associations loi 1901 (à but non lucratif) agréées et liées par une convention de l'Etat. Ce sont des structures qui existent depuis la loi du 27 janvier 1987. Elles sont toutes déclarées et nécessitent un agrément qui est délivré par un Préfet, après avis des organisations professionnelles concernées.

Elles font parties des SIAE « Structures d'Insertion par l'Activité Economique ». D'autres SIAE existent : Entreprise d'Insertion (EI), Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)....

Les Associations intermédiaires ont pour objectif l'insertion des personnes en difficultés socioprofessionnelles afin de faciliter leur insertion professionnelle en les mettant à titre onéreux à disposition de personnes physiques ou personnes morales. Elles proposent plusieurs types de services pour mieux vivre et se simplifier la vie :

- Le Bricolage (aide maçon, aide aux travaux de peinture...),
- Le jardinage (tonte, désherbage, débroussaillage et bêchage...),
- La manutention (aide pour le déménagement, travaux d'entretien et de nettoyage),
- Le ménage,
- Le repassage,
- autres...

Les bénéficiaires de ces types d'activités sont toutes les personnes en recherche d'emploi, présentant des difficultés sociales, financières ou qui souhaitent reprendre une activité après une certaine interruption de travail liée par exemple à l'éducation des enfants, ...

Les clients pouvant utiliser les services d'une Association Intermédiaire sont :

- les particuliers (service intéressant car possibilité de déduction fiscales à hauteur de 50%),
- les associations,
- les collectivités,
- les entreprises.

L'APEHF est une Association Intermédiaire.

L'APEHF a été créée en Octobre 1994 à l'initiative d'élus locaux. Le président est Christian BARJON, maire de la commune.

La structure se trouve dans les locaux de l'école (au dernier étage).

Il y a actuellement deux permanentes qui accueillent le public du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Pour les joindre ou pour prendre rendez-vous, un téléphone : 04 77 50 23 89.

Egalement, une adresse Internet : ass.promo.emploi@wanadoo.fr

Vous êtes à la recherche de main d'œuvre :

Il vous suffit de nous appeler et de nous décrire précisément les tâches à accomplir. A partir de ce moment, nous rechercherons dans notre fichier des personnes susceptibles de vous rendre service et se trouvant dans votre secteur. Nous fixerons un rendez-vous. Nous établirons un contrat de mise à disposition entre vous « utilisateur » et le futur salarié. Vous devrez signer ce document au début et à la fin de la mission.

Vous ne vous occuperez de rien ; nous nous chargerons des différentes déclarations (déclaration d'embauche, fiche de paie, charges...).

Lorsque les travaux seront terminés, nous vous adresserons votre facture.

Vous êtes demandeur d'emploi :

Il vous suffit de prendre contact avec nous pour fixer un rendez-vous afin que l'on puisse vous inscrire dans notre structure. Lors de votre premier entretien, nous vous demanderons de nous fournir plusieurs documents : photo d'identité, CV, pièce d'identité, carte vitale, carte ANPE. Au cours de cette rencontre, nous vous expliquerons le fonctionnement de notre structure.

Quelques chiffres :

Au cours de l'année 2010, 138 personnes ont été mises à disposition dont 35 personnes de moins de 26 ans, 60 personnes de 26 à 45 ans, 9 personnes de 46 à 50 ans et 34 personnes de plus de 50 ans.

Sur ces 138 personnes, 88 étaient des femmes et 50 des hommes.

Nous avons réalisé 22968 heures de mises à disposition.

En sorties positives, on note :

- 10 personnes en CDI,
- 8 personnes en CDD de plus de 6 mois
- 1 personne a créé son entreprise
- 7 personnes en CDD de moins de 6 mois
- 3 personnes en Contrat aidé.
- 2 personnes en Intérim de plus de 6 mois.
- 2 personnes en Intérim de moins de 6 mois.



Marie-Thérèse HAUTEVILLE
Séverine DUBESSET

L'ESTIVALIENNE

Cette année, c'était à notre tour de recevoir nos amis d'Orouët le week-end de Pentecôte, une trentaine de membres de « la Bessounaie » a répondu à notre invitation.

Au programme, apéritif et repas de bienvenue pris ensemble à la salle des fêtes et préparé avec l'aide de notre chef cuisinier, le lendemain départ de bonne heure pour Sauvain, visite de la ferme Tarit et de la maison Sauvagnarde, suite de la visite par une dégustation de Côtes du Forez à Marcilly le Châtel.

La journée s'est clôturée par notre traditionnelle soirée, le repas préparé par nos amis de l'Estampille, puis prolongée tard dans la nuit en musique.

Encore une fois, avec beaucoup de tristesse, nous avons dû laisser repartir nos amis de Vendée le lundi matin, après un petit déjeuner pris ensemble.

Un week-end passé trop vite, mais avec beaucoup de plaisir et de joie.

L'année 2011 a été de nouveau riche en manifestations : Le 14 juillet avec son **concours de pétanque** ; le 1er dimanche d'août avec **la brocante** et le défilé de chars fleuris, relancé avec succès par le comité des fêtes ; le samedi 23 octobre notre **randonnée pédestre**, avec un magnifique soleil d'automne, et la bonne surprise de la visite d'un couple d'amis de Vendée.

Le week-end du 11 novembre nos amis Vendéens ont invité nos chasseurs d'Estivareilles, quelques uns ont participé à ce Week-end de chasse, sûrement un manque de communication de notre part. Nous espérons renouveler cet échange avec nos amis Vendéens....

Cette année a été riche en événements, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons vu s'agrandir notre association avec l'adhésion d'un couple, de retour à Estivareilles après quelques années d'absence.

L'association « l'Estivalienne » est ouverte à tous. Tous ceux qui sont prêts à se découvrir de nouveaux amis, prêts à donner un peu de leur temps pour animer et faire découvrir notre magnifique village sont les bienvenus.

Encore un grand merci à tous nos membres, nos amis et nos élus, qui nous apportent leur soutien, sans qui nos manifestations ne pourraient certainement pas avoir lieu.

*La Présidente,
Marie-Claude BARJON*



*Groupe devant la collégiale
de St Bonnet le Château*



Déguisements lors de la vogue

Familles Rurales a fait sa rentrée 2011 avec environ 80 familles intéressées par les diverses activités proposées.

- L'Eveil Corporel où évolue une dizaine d'enfants de 3 à 6 ans
- le Modern Jazz s'est étoffé d'une vingtaine d'ados fidèles au cours
- La Gym tonic défoule 22 adhérentes
- La Gym Douce entretient les articulations de 18 persévérantes
- Mercredi Récréatif: Bernadette continue les créations selon les fêtes (illuminations, Noël, Mardi Gras, Pâques etc.)
- Les marcheurs ne manquent pas le rendez vous du lundi après midi et du dernier vendredi du mois
- L'Art Floral attire toujours autant d'apprenties artistes pour créer les compositions les plus originales sur les conseils d'Hélène.

L'innovation pour cette année concerne la cuisine avec 4 cours pour la saison. Michel et Mireille nous font préparer d'excellentes recettes en utilisant des produits saisonniers et du terroir.

Notre fête du 17 juin 2011 a connu un réel succès, les spectateurs ont apprécié les prestations des élèves, la participation d'Edith a enthousiasmé la salle (chants, danse etc).. En 2012, cette fête aura lieu le vendredi 15 juin.

Nous avons également participé au défilé des chars fleuris de la vogue. Sur le thème des lavandières, les plus courageux ont poussé les vieilles brouettes et chars à bras. Le matériel comme autrefois. Merci aux volontaires qui sont toujours là pour représenter notre Association.

La Marche des Noisettes du 10 septembre a satisfait les organisateurs bénévoles avec environ 300 participants, d'où la décision de renouveler cet évènement le 8 septembre 2012. Soyez nombreux à ces manifestations ne serait-ce que pour nous encourager.

Nous nous efforçons de maintenir ces activités afin de créer un dynamisme et de nouer des relations entre gens du village.

Yvonne BERAUD



Cours de danse



Après midi marche



Gym douce



Travaux pelouse terrain de foot

Bientôt 2 années se sont écoulées depuis les changements de bureau au sein du club et globalement les voyants sont au vert. Le club maintient cette année encore ses effectifs. Il compte environ 50 licenciés répartis entre les dirigeants, les séniors et les foots loisirs. Je lance d'ailleurs un appel à ceux qui veulent nous rejoindre, la bonne humeur est de mise et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir parmi nous. Au niveau sportif, nos 2 équipes se battent dans des poules difficiles. Les séniors ont terminé l'année en milieu de tableau et visent la montée en division supérieure cette saison. Les critères, malgré les résultats en dent de scie véhiculent toujours la bonne ambiance sur les terrains de la région et profitent des samedis après midi pour pratiquer leur passion. Cette année 2012 verra renaître le stade André Porte. D'importants travaux ont été réalisés grâce à l'investissement de tous nos joueurs et de notre municipalité que je tiens encore une fois à vivement remercier. Les anciens grillages pare-balls et les mains courantes ont été remplacés. La pelouse a été sablée, décompactée et ressemée. D'importants efforts financiers ont été faits par la mairie et surtout le club afin que tous les joueurs, élèves de l'école, vacanciers puissent profiter d'un superbe terrain de jeu. Quelques travaux restent à réaliser et d'ici le mois de mars tout sera prêt. Enfin, un mot sur nos manifestations qui comme beaucoup de nos voisins ont connu un succès mitigé. Elles seront néanmoins toutes reconduites et nous vous y attendons nombreux. Le tournoi des « anciens », fait en l'honneur de Kévin fut un réel succès et ce fut un plaisir de voir un stade comble avec des anciens joueurs, des enfants, des spectateurs se réunir ainsi pour une bonne cause. Nous espérons pouvoir rééditer ce tournoi au mois de mai prochain. En guise de conclusion, je souhaiterai remercier tout le personnel municipal et les élus qui nous aident au quotidien pour faire vivre notre association. Je compte sur vous pour venir nous rejoindre, aussi bien les nouveaux joueurs et dirigeants que tous ceux qui ont déjà fait parti du club et qui souhaitent revenir. Nous vous accueillerons les bras ouverts et nous ferons vivre notre club par amour, respect et fierté pour notre village. Bonne année 2012 à tous les estivaliens.

Cyril Mounioloux

Bilan de l'année 2011

Au cours de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2011, et suite au décès du Président Claudius ROUX en octobre 2010, l'assemblée a procédé à l'élection d'un nouveau Président. Janine MOUTIN-MONTET a été élue à la majorité des voix.

Nous la remercions d'avoir accepté cette responsabilité.

En ce début d'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir six adhérents dans notre association : Louis SOULIER, Bernadette BERAUD et quatre nouveaux résidants venus depuis peu dans la commune : Yvette et Julien BLANCHARD, Joseph PARROCHON, René DESCOURS. Bienvenue à ces personnes.

Nos moments de convivialité :

- Janvier : galette des rois
- Février : Bugnes
- Juillet : repas de fin de saison.
- Décembre : choucroute

Le 22 juin une sortie pleine de charme en direction de la Provence :

Départ d'Estivareilles à 5 H 15. Petite pause en cours de route. Arrivée à Arles et visite du musée ferroviaire : découverte de toute l'histoire du réseau ferroviaire des Bouches du Rhône puis promenade en petit train jusqu'à Fontvieille. Une ballade originale au cours de laquelle défilèrent sous nos yeux : rizières, Abbaye de Montmajour, la faune camarguaise, les Alpilles et le moulin de Daudet Petit arrêt au moulin. Déjeuner et l'après-midi visite du moulin à huile « Jean Marie Corneille » qui a obtenu le label AOC en 1997.

Cette journée a connu un beau succès : 52 participants et nous tenons à remercier les amis fidèles non adhérents au Club qui viennent se joindre à nous chaque année..

Notre balade s'est terminée par un casse-croûte convivial à la salle du Club et chacun est reparti satisfait en se promettant de recommencer en 2012. (Photo au pied du Moulin de Daudet).

Vogue Août 2011

Cette année le Comité des Fêtes a sollicité les associations du village afin de relancer le défilé de chars fleuris. Quelques membres du Club ont bien voulu accepter et participer en faisant « CARNIVAL ». Les reconnaissez vous sur la photo ?

Notre association ne reste pas inactive. Tous les mercredis de 14 H 30 à 18 H environ nous nous retrouvons à l'ancienne salle de la cantine pour des parties acharnées de Coinche, Scrabble, Rummikub, etc. sans oublier la petite collation de 16 heures.

Nous invitons les jeunes retraités (ou non) à venir grossir notre équipe pour passer un agréable après-midi et peut-être apporter des idées, d'autres activités et dynamisme. Vous serez les bienvenus.

Yvonne Guillot



2011 a été une année de transition et de confirmation pour la reconnaissance du savoir faire de notre club au niveau national.

Il faut savoir qu'une invitation à une exposition renommée, c'est l'équivalent d'un niveau ou d'une médaille sur un plan sportif.



Réseau « Les Gorges de la Loire » à Nancy

A la suite de nos prestations de l'année 2010 à Paris Porte de Versailles et Orléans 1ere Exposition française de trains miniatures, Le CMFHF a été demandé dans plusieurs manifestations de niveaux national et International cette année 2011 : Monistrol , Nancy, Ste Foy l'Argentière, UGINE ...

Nous avons même été obligés de refuser certaines manifestations tant la demande devient importante ou mises en place aux mêmes dates.

« Le succès » disent certains, mais nous devons être à la hauteur pour les prochaines éditions et ce n'est pas toujours des parties de plaisir : demandez à nos jeunes et nos membres actifs, ils vous le confirmeront.

Sur le plan local nous avons participé aux animations de :

Moulin de Vignal et St Bonnet le Chastel en juillet, La fête du jeu à Estivareilles, Le forum des associations à La Chapelle en Lafaye en septembre alors que le même jour nous exposons notre réseau à Ste Foy l'Argentière.

Et nous finissons l'année par l'exposition au château du Moine sacristain à Aurec sur Loire, organisée par les « Amis du Vieil Aurec ».

Exposition importante sur le thème du petit train où pratiquement toutes les créations miniatures du Club sont exposées : Le réseau « Les gorges de la Loire », le réseau « Gare de Pontempeyrat », Les Modules LGV des juniors, le module « Gare d'Yssingeaux » du futur réseau des gorges du Lignon

C'est à cette occasion et pour une deuxième fois après Monistrol que nous avons pu converser longtemps avec Monsieur Wauquiez Maire du Puy en Velay accompagné de plusieurs Maires et autorités de la région.

S'excusant de n'avoir pas pu venir nous voir à l'occasion du salon du modélisme à Paris, il a retenu notre réseau des gorges de la Loire pour un futur projet itinérant sur les communes de la Haute Loire, tout en nous passant commande d'une construction de deux modules : la gare du Puy en Velay et d'Aurec sur Loire.

L'année 2012 s'annonce encore plus riche en manifestations :

- Notre exposition de Modélisme à Estivareilles prévue les 9 et 10 juin « ESTIV'2012 »

Ainsi qu'une tentative de record de vitesse LGV à Capdenac (12)

Plusieurs expositions internationales en prévision dont une première à l'étranger près d'Amsterdam.

C'est dire que notre agenda est déjà plein pour l'année 2012

N'oubliez pas aussi que vous pouvez venir voir nos créations au club ainsi que la construction des futurs projets.

Ouverture de la visite de l'atelier au public les samedis de 14h30 à 17h00. Il est conseillé de téléphoner avant de venir au 06 76 20 36 62 car nous pouvons être à l'extérieur.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année 2012.



Visite de Monsieur le Ministre et Maire du Puy en Velay sur le stand du CMFHF

Michel ENJARY Président du CMFHF

BOULE DE L'ETANG

En 2011, LA BOULE DE L'ETANG n'a pas organisé comme les autres années son concours " INTER ASSOCIATIONS " pour la simple et unique raison que peu d'associations du village répondaient favorablement à son invitation.

Pour 2012, si des personnes, même hors associations, désirent former une équipe en tripléte, c'est avec plaisir que les boulistes vous feront revivre une journée qui était fort sympathique et qui leur tenait à coeur.

Nous comptons sur vous.

Annie CARROT



LUDOTHEQUE



Une fois par mois, Odile et le Roul'pitou font halte à la salle des fêtes. Les enfants, petits ou grands, jouent, découvrent de nombreux jeux en compagnie des bénévoles. Cette structure itinérante est un service mis en place par la communauté de communes. Tous les enfants (accompagnés) peuvent venir à la ludothèque et contre une adhésion de 15 euros annuels, emprunter un jeu pour un mois.

La fête du jeu, chapeauté par la communauté de communes, des associations et de nombreux bénévoles a connu un véritable succès (malgré un orage l'après-midi). Grands-parents, parents et enfants ont évolué sur les différents espaces jeux, contes, maquillage, gym, éveil corporel... Et tous ensemble ont passé un après-midi convivial, chaleureux et plein de découvertes.

Annie CATHAUD

Un nouveau PLUS pour notre commune, le marché

Cette année a vu la « naissance » d'un marché le jeudi matin aux alentours de la gare. Sur l'invitation de quelques conseillers, tout d'abord un primeur s'est installé à côté de la station service. A ce jour, le primeur Manu Haro étale ses fruits et légumes sous l'abri à côté de la gare, Earl du bon'air propose de la charcuterie, la fromagerie Desmet, tout un étal de bons produits et La ferme du Brancouny avec ses produits locaux et fabriqués « maison » (fromages, beurre, yaourts, sarasson...) présente tous les 15 jours. Le marché permet aux personnes jeunes et moins jeunes, tout d'abord de disposer de produits divers et variés sur la commune. Il est aussi bien souvent un endroit où de nombreuses personnes se retrouvent, prennent connaissances des dernières nouvelles, échangent tout en permettant à l'économie locale de vivre. Alors n'hésitez pas à venir découvrir le petit marché du jeudi.

Annie CATHAUD



Indissociable du nom de notre village, le Comité des Fêtes organise depuis 50 ans des animations connues, reconnues et appréciées dans un périmètre géographique qui s'étend bien au delà des limites territoriales de la commune. Cette forme de reconnaissance ne doit pourtant pas masquer le double objectif poursuivi par l'association: proposer aux habitants du bourg et des divers hameaux la possibilité de se rencontrer et d'échanger dans un contexte festif, et partager avec ces mêmes populations le bénéfice de son action.

C'est ainsi qu'en 2011, furent reconduits les traditionnels, soirées dansantes, repas atypiques (grenouilles, râpées, cochons grillés), concours de boules, spectacle de rues, vogue et que réapparut le défilé de chars fleuris pour ajouter des couleurs à la fête patronale.

Bénéficiant d'une météo complaisante, ce "corso" composé de nombreux équipages dont le thème décoratif était libre, de vélos et de poussettes fleuris, de déguisements individuels ou collectifs fut un succès qui n'eut d'égal que l'imagination débordante et l'implication sans faille de ses participants. La réussite de ces manifestations permet le financement du voyage des enfants, du remplissage de quelques 120 cadeaux de la hotte du Père Noël, ainsi que le repas annuel des "Anciens" de la commune âgés de 65 à 70 ans. De plus, le gain d'un téléviseur aux dimensions généreuses pour un participant aux repas d'Août tiré au sort, et un don au profit de l'association "des Amis de Kévin", viennent clore le chapitre partage et solidarité entamé par le verre de l'amitié proposé à tous à l'occasion de l'anniversaire du demi siècle du Comité des Fêtes.

Aussi complexe que soit la tâche, son aboutissement est le fruit de l'investissement des Uns, de la ténacité de Certains, de la générosité des Autres, des coups de mains et astuces de Quelques autres... ... bref... de Tous.

Merci à Tous.

Richard HEIM



Char fleuri des classards



Club des amis



Vélos fleuris